



Aide au permis de conduire de 500 €



PASS REGION



PASS CULTURE



Carte étudiant des métiers



Carte étudiant des métiers



Fonds de solidarité de la MFR St Egreve



Bourse d'équipement professionnelle

Aides aux apprentis – Année scolaire 2022 / 2023

- Avoir 18 ans
- Etre apprenti(e) (contrat d'apprentissage en cours d'exécution)
- Etre inscrit (e) dans une auto-école
- Ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide auparavant

Demande à faire auprès du secrétariat

Avantages culturels, sportifs, engagements
Auprès de différents partenaires...

Demande individuelle à faire en ligne : https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion

Puis validation par le secrétariat de la MFR

- Avantages culturels dans la limite du crédit à disposition
- Avoir entre 15 et 18 ans

Demande individuelle à faire en ligne : https://pass.culture.fr/

- Accès aux restaurants universitaires, tarifs réduits dans les transports, les activités sportives, culturelles et loisirs
- Aide au logement Loca-Pass

Délivrée par le CFA

- 50 % sur tous les trajets SNCF
- Avoir de 26 ans
- Etre apprenti(e) (contrat d'apprentissage en cours d'exécution)

Demande à faire en ligne : https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/tarifscartes/cartes-reduction/illico-liberte-jeunes

• Aide exceptionnelle et non renouvelable, sous conditions.

Attribuée par une commission composée de salariés et d'administrateurs de la MFR / Demande à faire auprès du secrétariat

- Aide pour l'achat de fournitures, d'équipements ou vêtements professionnels liés à la formation, versée par les OPCO pour un contrat.
- Etre apprenti(e) en 1ere année

Achats effectués par le CFA et mise à disposition aux apprenti(e)s